

4 octobre 2021 - de 9h à 22h

PALAIS DE JUSTICE DE TOULOUSE

PROGRAMME DE LA NUIT DU DROIT

ATELIERS

SALLE DE LA TOUR DE L'AIGLE

9h - 12h

Atelier " Justice des mineurs - 7 affaires de justice "

Proposé par la maison des droits des enfants et des jeunes (MDEJ), cet atelier de simulation du procès pénal sensibilise les enfants à la loi et à la citoyenneté. Il sera animé par M. Roman Atalaya, élève-avocat du conseil départemental de l'accès au droit (CDAD) de la Haute-Garonne et par Mme Claude Israel, bénévole de la MDEJ.

SALLE N°4 ET SALLE DE LA TOUR DE L'AIGLE

13h30 - 16h30

Atelier du droit

Les élèves assisteront à une audience de comparution immédiate, suivie d'une discussion avec Me Agathe Brangeon, avocate au barreau de Toulouse, membre de l'association des avocats des jeunes à Toulouse (AJT) et M. Roman Atalaya, élève-avocat du CDAD de la Haute-Garonne.

CINÉ-DÉBAT

GRAND'CHAMBRE DE LA COUR D'APPEL

9h - 12h

" La fille au bracelet "

La projection du film " La fille au bracelet " de Stéphane Demoustier sera suivie d'un échange avec M. Vincent Aldeano-Galimard, secrétaire général de la première présidence de la cour d'appel de Toulouse, Me Isabelle Daurau-Bedin, avocate au barreau de Toulouse, vice-présidente de l'AJT et M. Claude Laurens, délégué du défenseur des droits.

GRAND'CHAMBRE DE LA COUR D'APPEL

13h30 - 16h30

" La tête haute "

La projection du film " La tête haute " d'Emmanuelle Bercot sera suivie d'un échange avec Mme Giovanna Graffeo, première vice-présidente du tribunal judiciaire de Toulouse, Me Virginie Rufin, avocate au barreau de Toulouse et Mme Florence Campserveux, déléguée du défenseur des droits.

FORUM

SALLE MINERVE (COUR D'APPEL)

9h - 12h / 13h30 - 16h30

Forum des métiers du droit

Le public est invité à découvrir les métiers du droit en rencontrant des représentants des professions juridiques (magistrat, greffier, directeur des services pénitentiaires, directeur de greffe, avocat, notaire, huissier de justice, éducateur PJJ, conciliateur de justice, délégué du défenseur des droits, médiateur familial et juriste d'association).

9h - 12h : En présence de Mme Martine Dubois, conseillère à la cour d'appel de Toulouse, de M. Stéphane Gely, directeur interrégional des services pénitentiaires de Toulouse, de Mme Céline Giraud, directrice de greffe de la cour d'appel de Toulouse, de M. Philippe Mazieres, président de chambre de la cour d'appel de Toulouse, de Mme Anne-Cécile Krygiel, juge du contentieux civil du tribunal judiciaire de Toulouse, de Me Julie Bauchy, avocate au barreau de Toulouse, de Me Karine Descaux-Dufrene, présidente de la chambre des huissiers de justice de la Haute-Garonne, de Me Omblin De La Marque, notaire, de Mme Delphine Cabassy et M. Philippe Racaud, éducateurs PJJ, de M. Michel Jacomet, conciliateur de justice, de Mme Pauline Germonot, médiatrice familiale du Centre d'information sur le droit des femmes et des familles (CIDFF31), de Mme Marie-Caroline Despax, médiatrice du collectif Médiateurs Familiaux d'Occitanie et des délégués du défenseur des droits.

13h30 - 16h30 : En présence de M. Michel Huyette, conseiller à la cour d'appel de Toulouse, de M. Olivier Fauroux responsable de formation de la direction de l'administration pénitentiaire, de Mme Christine Khaznadar, conseillère à la cour d'appel de Toulouse, de Mme Marie-Valérie Albert, vice-présidente, secrétaire générale de la présidence du tribunal judiciaire de Toulouse, de Me Marie-Laure Cavalie-Fortune, avocate au barreau de Toulouse, de Me Serge Cadene, huissier de justice, de Me Jérôme Poltorak, notaire, de M. Philippe Racaud, éducateur PJJ, de M. Claude Brugel, président de l'association des conciliateurs de la cour d'appel de Toulouse, de Mme Bérandère Dupont, directrice de la MDEJ, de Mme Séverine Amare, médiatrice du collectif Médiateurs Familiaux d'Occitanie et des délégués du défenseur des droits.

EXPOSITIONS

SALLE DES PAS PERDUS DE LA COUR D'APPEL

10h30 - 12h / 14h - 15h30

" 13-18 – Questions de justice "

Proposée par la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse, cette exposition s'articulera en deux temps : une partie didactique autour des panneaux illustrant des thèmes relatifs aux droits et devoirs des adolescents, suivie d'une partie interactive où les élèves s'impliqueront en choisissant des thèmes sur lesquels ils pourront échanger avec les professionnels de la protection judiciaire de la jeunesse.

10h30 - 12h : Animée par Mme Nytia Henriot et Mme Nedjma Prioul, éducatrices PJJ.

14h - 15h30 : Animée par M. Farouk Ferchichi et M. Christophe Gros, éducateurs PJJ.

SALLE DES PAS PERDUS DE LA COUR D'APPEL

9h - 12h / 13h30 - 16h30

" Éducadroit "

Proposé par le défenseur des droits, ce parcours pédagogique a pour objectif de faire réfléchir les jeunes sur des questions de droit à travers la caricature. Les panneaux : " Les sanctions sont-elles les mêmes pour tous ? " et " Moins de 18 ans, quels droits ? " seront présentés par les délégués du défenseur des droits.

Animée par M. Christian Commenge, M. Bernard Galaup, M. Serge Queric, Mme Florence Campserveux,

M. Claude Laurens, Mme Clarisse Varo Rueda et Mme Colette Gayraud, délégués du défenseur des droits.

PERFORMANCE ARTISTIQUE

GRAND'CHAMBRE DE LA COUR D'APPEL

18h30 - 19h30

" Karma "

Dans le cadre du Printemps de septembre, l'artiste Cynthia Montier présentera une œuvre collective composée d'objets vecteurs de récits issue d'une recherche élaborée avec des magistrats, des greffiers et un avocat autour de l'acte de juger.

Avec la participation de Mme Marianne Douchez-Boucard, conseillère à la cour d'appel de Toulouse, de M. Antoine Leroy, procureur de la République adjoint du tribunal judiciaire de Toulouse, de Mme Aurore Bayle, greffière du tribunal judiciaire de Toulouse, de Me Christian Etelin, avocat au barreau de Toulouse, de Mme Lou David-Brochen, rapporteure du tribunal administratif de Toulouse, de Mme Michèle Torelli, rapporteure publique du tribunal administratif de Toulouse et de Mme Myriam Rossetti, greffière du tribunal administratif de Toulouse.

CONFÉRENCE-DÉBAT

GRAND'CHAMBRE DE LA COUR D'APPEL

19h30 - 21h

L'égalité devant la loi

Les invités évoqueront l'égalité des sujets de droit comme corollaire indispensable de l'État de droit en s'intéressant plus particulièrement au statut des mineurs, des personnes vulnérables et des publics fragilisés.

Modération des débats par M. Jacques Boulard, premier président de la cour d'appel de Toulouse. En présence de M. Jean Terlier, député du Tarn, membre de la commission des lois, de M. Éric Pelisson, commissaire régional à la lutte contre la pauvreté de la préfecture Occitanie, de Mme Maryline Bruggeman, Maître de conférences en droit privé et sciences criminelles de l'Université Toulouse I Capitole, de Mme Odile Barral, première vice-présidente chargée des fonctions de juge des enfants du tribunal judiciaire de Toulouse et de Me Laurence Monnier-Saillol, présidente de l'AJT.

La Nuit du Droit, c'est aussi au tribunal administratif de Toulouse une conférence à l'intention des collectivités territoriales de son ressort, sur le thème " Les collectivités territoriales et la protection de l'environnement ", un concours d'éloquence à l'Université Toulouse I Capitole sur le sujet " Faut-il trancher le coût du mineur ? " et des conférences-débats à l'École de la deuxième chance.

Retrouvez le programme complet sur <https://www.lanuitdudroit.fr/>

OCTOBRE
4
2021

LA
Nuit
DU
DROIT

Palais de Justice
2 allées Jules Guesde
31000 Toulouse

Pour plus d'informations : contact@cdad31.fr

*Ouvert à tous, dans la limite des places disponibles
et sans réservation préalable.
Passer sanitaire et port du masque obligatoires.*

En partenariat avec la direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Garonne, le Printemps de septembre, la préfecture d'Occitanie, la direction territoriale de la protection judiciaire de la jeunesse, l'Ordre des avocats du barreau de Toulouse, l'association des avocats des jeunes à Toulouse (AJT), la maison des droits des enfants et des jeunes (MDEJ), le défenseur des droits, l'Université Toulouse I Capitole, la chambre interdépartementale des notaires de l'Ariège, de la Haute-Garonne, du Tarn et du Tarn-et-Garonne, la chambre des huissiers de justice de la Haute-Garonne, la direction interrégionale des services pénitentiaires de Toulouse, le tribunal administratif de Toulouse, l'association des conciliateurs de la cour d'appel de Toulouse, le centre EPIDE de Toulouse, l'école de la deuxième chance de Toulouse, la société des membres de la légion d'honneur, le centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF31), le collectif médiateurs familiaux d'Occitanie et l'école des avocats sud-ouest Pyrénées (EDASOP).

LA NUIT DU DROIT
POUR VOIR LE DROIT
SOUS UN NOUVEAU JOUR